

Vers une typologie des espaces oniriques dans l'œuvre romanesque et dramaturgique de Boris Vian

Lydia Couette

Si l'œuvre de Boris Vian fut souvent analysée à partir des notions de non-sens et d'étrangeté, comme au moyen de perspectives poétiques ou stylistiques en raison de sa prose inventive, l'onirisme demeure une voie moins explorée dans le paysage des études vianesques¹. Pourtant, les affinités des œuvres avec les courants surréaliste, absurde, fantastique et insolite donnent à voir dans les textes des univers qui s'apparentent à des mondes rêvés, en ce qu'ils sont des espaces de l'entre-deux. De l'entre-étrange-et-familier, pour le dire ainsi. Ils suggèrent implicitement, par leur localisation dans l'écart, une atmosphère onirique et se présentent souvent comme des espaces « où nous croyons que le rêve s'est déposé[,] [dans lesquels] il nous semble le reconnaître². » Or, il est possible de se demander à quoi, plus concrètement, est due cette « reconnaissance » du rêve. D'où provient-elle, cette intuition, si ce n'est uniquement de nous, lecteurs, et à quoi peut-on l'attribuer dans les textes ? Autrement dit, qu'est-ce qui fait qu'une œuvre puisse être qualifiée d'implicitement onirique ?

Par cette communication, nous nous proposons, d'abord, de définir la notion d'espace onirique, puis d'observer son opérationnalité, de même que ses variétés, au sein des pièces *Les Bâtisseurs d'empire* (1959) et *L'Équarrissage pour tous* (1950) ainsi que des romans *L'Arrache-cœur* (1953) et *L'Herbe rouge* (1950). Nous saisirons également l'occasion d'interroger l'œuvre de Vian en regard de théories contemporaines sur l'onirisme en études littéraires³ et théâtrales⁴, lesquelles nous jugeons plus que pertinentes pour « relire Vian, aujourd'hui ». Ainsi, nous projetons d'aborder la question notamment sous l'angle des effets oniriques (qui par « de nombreux indices assurent la mise en place de circonstances particulièrement propices⁵ ») et celui des fonctions possibles de tels espaces (entre autres, à partir du concept de « détour » énoncé par Jean-Pierre Sarrazac⁶.)

¹ Bien que l'onirisme ait été effleuré par plusieurs spécialistes de Vian (Nicod-Saraiva ; 1976, Majean ; 1976, Pestureau ; 1978, Camus ; 2009, Poirier ; 2009, Vidal ; 2009, Cortijo Talavera ; 2009), chaque fois, la notion ne demeure qu'une intuition peu approfondie.

² Jean Starobinski, «La vision de la dormeuse», 1972, cité dans Frédéric Canovas, *L'écriture rêvée*, Paris, L'Harmattan, 2000.

³ Jean-Daniel Gollut, *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité*, Paris, José Corti, 1993.

⁴ Jean-Pierre Sarrazac, *Jeux de rêves et autres détours*, Belval, Circé, 2004.

⁵ Jean-Daniel Gollut, *Op. cit.*, p. 71.

⁶ Jean-Pierre Sarrazac, *Op. cit.*